



Pôle Attractivité et
Proximité
Service équipements
sportifs

Contrat préalable d'objectifs

Légende du dossier : « Trail Icio trail Usson en Forez édition 2022 »

LES SIGNATAIRES :

La présente convention préalable d'objectifs est signée entre, d'une part,
Loire Forez agglomération, représentée par monsieur Jean-Marc Grange, conseiller délégué
aux équipements sportifs,
et d'autre part,
L'association « L'éveil ussonnais », organisatrice de la manifestation «Icio trail 2022 »,
représentée par sa présidente madame Laureen Zephir.

L'OBJECTIF DE LA PRESENTE CONVENTION :

L'objectif de la présente convention est de définir, au vu du soutien financier mis en place par
Loire Forez agglomération, les engagements des organisateurs de la manifestation « Icio trail
2022 » envers Loire Forez agglomération.

LE SOUTIEN FINANCIER :

Au titre de l'année 2022, le soutien financier mis en place par Loire Forez agglomération à la
manifestation « Icio trail 2022 » est de 500 €.
Ce soutien n'a aucun caractère ni définitif, ni de tacite reconduction, au-delà de l'année 2022.

LES ENGAGEMENTS DES ORGANISATEURS :

Pour cette édition, qui se déroulera le dimanche 18 septembre 2022, les engagements des
organisateurs envers Loire Forez agglomération sont de différents ordres :

1. Le logo « Loire Forez agglomération » sera décliné sur l'ensemble des affiches, des programmes et des flyers dédiés à cette épreuve sportive.
2. Deux banderoles « Loire Forez agglomération » seront positionnées sur les barrières de sécurité qui délimitent les zones d'arrivée et de départ des courses (ces banderoles sont à récupérer auprès d'Annick Lenoir au siège d'agglomération 17 boulevard de la Préfecture 42600 Montbrison,, 5 jours avant la course et à rendre à la même adresse dans les 5 jours qui la suivent).
3. Des élus de Loire Forez seront invités aux différents temps forts de la manifestation.
4. Dans le cadre de l'organisation du challenge course nature Loire Forez agglomération l'association organisatrice transmettra dans les 7 jours qui suivent la course, l'ensemble des classements des épreuves qui se seront déroulées lors de cette manifestation sportive, ainsi que les adresses courriel de l'ensemble des « finishers » desdites épreuves.

Fait à Usson en Forez... Le 07/11/22.

Par délégation, le conseiller délégué aux sports de Loire Forez agglomération,
Monsieur Jean-Marc Grange.

La présidente de l'association « L'éveil ussonnais »,
Madame Laureen Zephir.



L'Eveil Ussonais
Association Loi 1901

Place de l'église-mairie
42550 Usson en Forez
SIRET 50102791600011